

# **ASSEMBLEE GENERALE**

Strasbourg 26 juin 2021

## **Rapport moral du Président FREDERIC DECK**

*[Salutations des membres du CEN Alsace - CSA, des salariés présents et des invités]*

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

Enfin ! Quel plaisir de pouvoir nous rencontrer à nouveau. Vous ne serez pas étonné de m'entendre ouvrir ce rapport moral sur le contexte sanitaire qui a engendré quelques complications dans la mise en œuvre de notre action. La crise sanitaire de 2020 liée à l'épidémie de Covid, à laquelle nous avons fait face avec le souci permanent de la santé de nos collaborateurs ainsi que des bénévoles, nous a obligé à nous adapter à une situation inédite.

Cela ne nous a pour autant pas empêché de remplir nos missions et de conduire nos activités dans le strict respect des mesures sanitaires, en privilégiant le télétravail ainsi qu'en menant les activités de terrain prioritaires : inventaires faune et flore pour les suivis écologiques des sites, élaboration des plans de gestion, surveillance des espaces naturels, chantiers nature bénévoles, gestion administrative et financière de l'association, réunions du comité économique et social (CSE), réunions périodiques du Bureau de l'association.

De cette crise je retiens deux enseignements :

- La reconnaissance du rôle primordial des bénévoles dans la conservation de la nature n'est toujours pas acquise ; j'en veux pour preuve l'impossibilité puis les difficultés administratives que nous avons

rencontré pour pouvoir délivrer des dérogations à nos conservateurs bénévoles pourtant mobilisés sur des missions d'utilité publique ;

- Le besoin de nature de nos concitoyens s'est fortement exprimé à cette occasion. Nous le savions, la crise sanitaire l'a confirmé. C'est l'occasion pour moi de rappeler toute la pertinence du slogan qui nous anime ardemment depuis 45 ans : « Pour la nature à nos portes ! »

L'année 2020 a également été marquée par la passation de deux postes clés de l'équipe de direction suite aux départs de notre précédent directeur Michel Drousseau et de notre précédente responsable administrative et financière Brigitte Walter. Leurs successeurs respectifs Marc Brignon et Nathalie Cravé sont aujourd'hui bien en place et c'est avec satisfaction que je pense pouvoir dire que nous avons passé avec succès le défi de cette transition.

2020 c'est aussi l'adoption de notre nouvelle dénomination, « Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace ». Nous la diffusons progressivement, sans délaisser dans l'immédiat l'appellation « CSA » qui reste pour beaucoup de nos membres ou de nos partenaires l'appellation connue.

Paul Pfeiffer, notre secrétaire vous présentera tout à l'heure le rapport d'activité. Il donne un bon aperçu de la richesse et de la diversité des actions conduites par le CSA en 2020.

Permettez-moi de souligner quelques indicateurs particulièrement explicites.

Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développé avec 29 hectares supplémentaires qui rejoignent le réseau :

- 3 nouvelles acquisitions en pleine propriété (à Cleebourg, Erstein et dans le Sundgau)
- 2 nouvelles locations (à Blaesheim et Scharrachbergheim – Irmstett)

2020 est également une première pour le Conservatoire sur la mobilisation d'un nouvel outil juridique de protection foncière créé par la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : « l'ORE » ou obligations réelles environnementales.

Le dispositif ORE permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien.

Les obligations réelles environnementales ainsi prévues par contrat sont attachées au bien immobilier et se transmettent donc aux propriétaires ultérieurs de ce bien.

2 ORE ont été signées en 2020 sur Blaesheim - nous en avons parlé précédemment - et Illkirch-Graffenstaden.

141 conservateurs bénévoles sont à pied d'œuvre.

11 plans de gestion ont été écrits ou renouvelés.

Je souhaitais aussi vous faire part des réflexions qui nous animent, des défis et des enjeux forts qui nous attendent.

En matière de Compensation écologique, 2020 a été l'occasion de revoir nos principes directeurs d'intervention. En effet nous possédons déjà une longue expérience en matière d'accompagnement du volet foncier et gestionnaire des mesures compensatoires prescrites par l'Etat à des maitres d'ouvrages publics ou privés.

Nous avons défini des principes cohérents d'acceptation ou non de cette prise en charge.

Dès 2017, nous avons fait part aux représentants de l'Etat et à la DREAL que le dispositif des compensations devrait évoluer, surtout en ce qui concerne les

modalités pratiques visées dans les arrêtés préfectoraux. L'Etat a entendu le message et nous avons cheminé ensemble pour pouvoir intervenir plus en amont afin de déboucher sur des arrêtés préfectoraux plus pertinents en terme de protection de la biodiversité et plus adaptés par rapport à notre prise en main.

Nous avons initié en 2020 une démarche de réflexion sur l'organisation de notre équipe dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement porté par Alsace Active).

Juste avant de finir, je souhaitais remercier chaleureusement pour leur confiance et pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne, ainsi que les communes d'Offendorf et la commune de Kaysersberg Vignoble. Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro pour son implication.

J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Enfin pour conclure, il me semble que la prise de conscience des bienfaits que nous apporte la nature n'a jamais été aussi prégnante chez nos concitoyens qu'actuellement. Il ne tient qu'à nous de nous donner les moyens d'accueillir cet élan.

Avec vous, chers amis.

Soyez-en en toutes et tous remerciés.